



**COMMUNE DE  
GENNES**

*Nombre de Conseillers :*

*En exercice : 12*

*Présents : 9*

*Votants : 9*

*Date de convocation :*

*09/09/2025*

*Date d'affichage :*

*16/09/2025*

**DELIBERATION**

**Le quinze septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures**, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

**Membres présents :** Dominique HENRY, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

**Membres excusés :**

**Membres absents :** Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

**Participait également :** Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie

**Secrétaire de séance :** Laurent ROPERS

➤ **250910 : Renouvellement bail agricole**

Le contrat de bail à ferme conclu avec l'EARL LA VOIE AU LOUP pour la parcelle communale ZB 314 au lieu-dit « Les Lochières » pour une surface de 16 641 m<sup>2</sup> arrive à échéance en novembre 2025. Le preneur ayant confirmé son accord, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents le renouvellement du bail pour une période de 9 ans, de 2025 à 2034.

Le bail est consenti moyennant un prix de fermage (valeur 2024) de 199,30 € pour le preneur. Ce prix est recalculé chaque année par application du taux d'évolution fixé par arrêté préfectoral (indice des fermages).

Le maire  
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture